

## Tempérance

[Pour l'Album des Familles.]

### GUERRE

À

## L'IVROGNERIE !

I

Lorsqu'une épidémie fait son apparition dans une ville ou se répand dans une contrée,—dit le R. P. Paquin,—(1) tout le monde est dans l'anxiété ; on s'alarme, on craint pour soi et pour ses proches. A quelles précautions ne s'astreint-on pas pour éviter d'en ressentir les attraites ?

Il en est une, cependant, qui plus que toute autre décime les peuples, et exerce son action destructive sur l'humanité toute entière. L'ivrognerie tient le premier rang parmi les calamités qui pèsent sur le genre humain, d'abord, parce qu'elle règne en souveraine sur toutes les régions du globe en même temps ; ensuite, parce que, bien différente de la peste, du choléra et des autres fléaux qu'entraînent à leur suite bien des désastres, il est vrai, mais ont bientôt leur terme ; elle résiste aux meilleures ressources employées par la société pour la conjurer, et poursuit son cours à travers les générations à mesure qu'elles paraissent sur la face de la terre.

L'ivrognerie exerce de nos jours, personne n'osera le nier, ses ravages dans tous les rangs de la société d'une façon de plus en plus alarmante. C'est là un fait déjà assez triste à constater pour que je crois devoir épargner aux lecteurs de l'*Album des Familles* le tableau des preuves que je pourrais accumuler à son appui.

II

En 1867, une Lettre Pastorale de tous les Evêques de la province

(1) Conférence sur les Liqueurs Spiritueuses, par le R. P. Paquin, O. M. I.,—1879.

ecclésiastique de Québec était lue dans les églises, et sur la question de l'Intempérance, leurs Seigneuries disaient :

“ Nous devons vous prémunir, nos très chers frères, contre un ennemi qui se présente à vous sous les dehors les plus séduisants, et qui en veut à votre repos, à votre fortune, à votre santé, à votre famille et à votre salut éternel. Oh ! que de ruines entassées sur le passage de ce monstre infernal que l'on appelle *Ivrognerie* ! Que de larmes il a fait répandre ! Que de crimes il a inspirés !.....

“ Comment pourrait-il en être autrement, quand il s'agit d'un vice qui ravale l'homme au-dessous de la brute ; qui éteint tout sentiment d'honneur, de pudeur et d'affection ; qui ruine les familles et attire sur elles des châtiments terribles à cause des crimes et des blasphèmes dont il est la source féconde ! N'est-ce pas un vice qui tue en même temps le corps et l'âme du malheureux qui s'y abandonne ?

“ Nous faisons donc appel à tous ceux qui ont à cœur le bien de la religion et de la patrie, afin qu'ils s'unissent à nous pour arrêter, ou du moins pour diminuer, autant que possible, les ravages de l'intempérance. Oui, nous vous en supplions par la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour racheter nos âmes, priez pour ces malheureux que Satan tient enchaînés dans une habitude ruineuse ; priez pour que Dieu ouvre les yeux à ces vendeurs de boissons sur l'énormité du scandale dont ils se rendent coupables ; priez pour que Dieu inspire à nos législateurs de sages mesures propres à arrêter un mal si préjudiciable à notre pays ; priez enfin pour que les autorités municipales et paroissiales remplissent courageusement et fidèlement leur devoir : car elles répondront un jour devant le Souverain Juge de tous les crimes qu'elles pouvaient et devaient empêcher. Hélas ! n'arrive-t-il pas trop souvent que les intérêts de toute une paroisse sont sacrifiés aux clameurs et aux intrigues d'un petit nombre d'amis des auberges ?

“ A ces prières ferventes, joignez

l'exemple, en vous enrôlant dans ces belles sociétés de la *Tempérance* et de la *Croix*, établies dans vos paroisses et missions. Quel bonheur pour vous, quel mérite, quelle joie dans le ciel d'avoir contribué ainsi à la conversion de quelques pauvres âmes ! Enfin, ne vous contentez pas de gémir en secret, mais sachez déployer du courage et de l'énergie pour élire et appuyer des conseillers municipaux qui veulent sincèrement le bien et pour protester contre les lâches complices de tous les abus.”

Ces conseils paternels furent reçus avec bonheur par un grand nombre de bons citoyens, qui s'engagèrent dans les sociétés de tempérance, mais le plus grand nombre ne voulut point s'enrôler sans l'étendard de la *Croix*, étant trop lâches pour renoncer généreusement à l'usage des boissons enivrantes.

III

Quinze années se sont écoulées depuis le cri d'alarme de l'Evêque, et tout porte à croire que ce vice honteux de l'ivrognerie continue à être le fléau de la société et la ruine des familles.

Il n'y a pas d'illusion à se faire, à ce sujet, car voici des chiffres qui sont bien propres à faire ouvrir les yeux aux hommes sérieux et amis de leur pays. Ces chiffres sont tirés des rapports officiels.

Depuis l'avènement de la Confédération, en 1867, il a été distillé en Canada 54 millions 993,866 gallons de liqueurs alcooliques en esprit, et 49 millions 743,240 gallons ont été importés, formant en tout 104 millions 737,006 gallons de boissons alcooliques.

Durant la même période, il a été consommé 128 millions 495,494 gallons de liqueurs fermentées, telles que bière, etc.

Ajoutez à cela 28 millions 173,414 gallons d'autres boissons telles que vins, etc., importées et consommées en Canada.

En groupant ensemble ces divers chiffres, on arrive à constater le résultat qui suit :

Boissons alcooliques (gallons).....	104,737,006
“ fermentées “ .....	128,495,494
“ vineuses, etc “ .....	28,173,414
Total.....	261,405,914